

# **ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE**

## **Rapport annuel 2021**

**Programme de travail et budget,  
plan stratégique et suivi des  
performances**

**Rapport de situation sur le suivi  
des performances  
en lien avec  
le Plan stratégique de l'OHI  
2021 – 2026**



**IHO**

International  
Hydrographic  
Organization

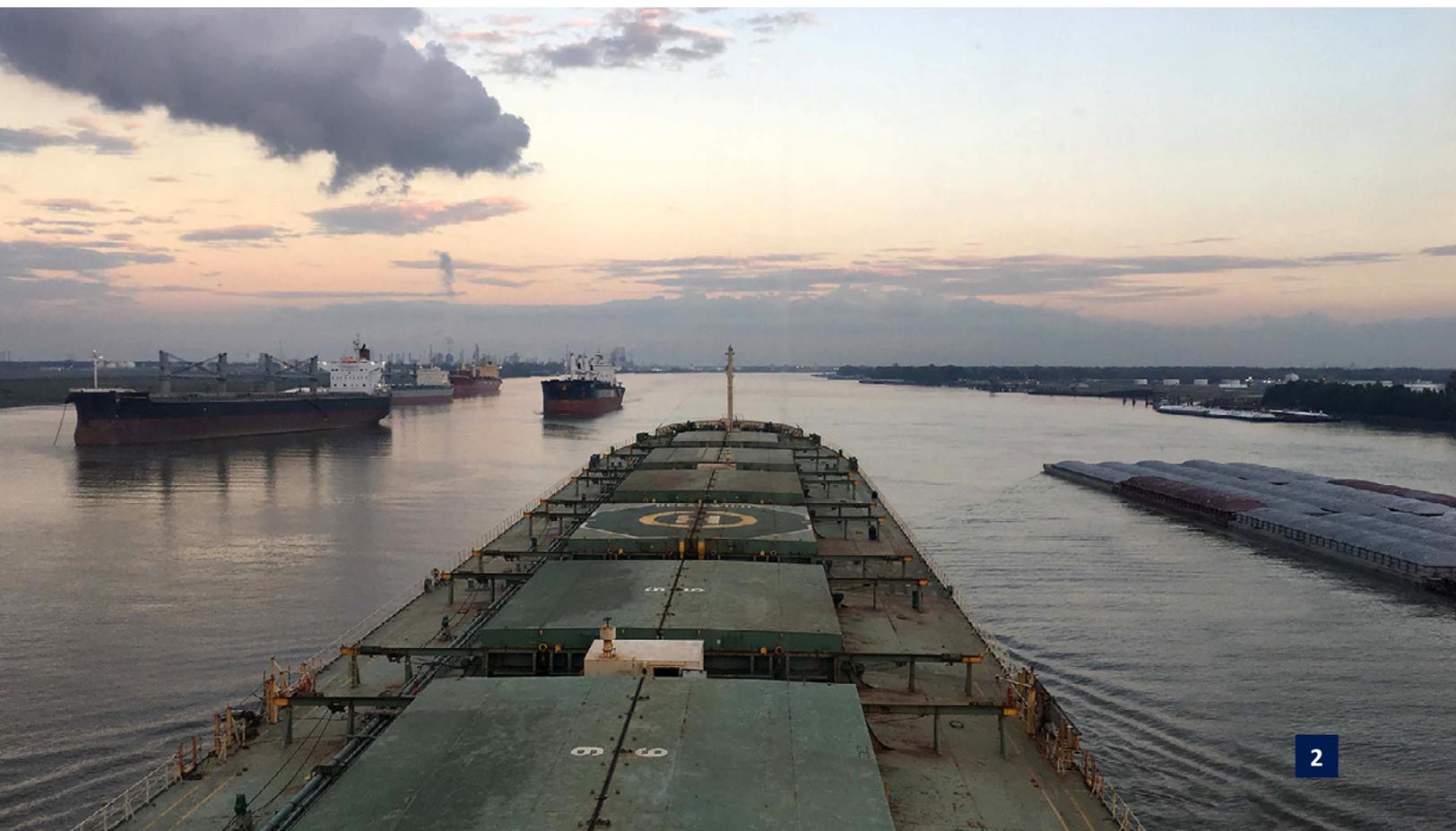
## Contexte

Le Plan stratégique 2021 - 2026 de l'OHI comprend quatre sections:

- I **Préambule** – présentation de l'OHI, de sa vision, de sa mission et de ses objectifs. La formulation est tirée de la Convention relative à l'OHI.
- II **Défis** – aperçu du contexte stratégique dans lequel l'OHI et les États membres opèrent aujourd'hui et opéreront dans un avenir proche et de la manière dont cela peut impacter les activités.
- III **Buts** – cibles pour 2026 et indicateurs de performance stratégique.
- IV **Cadre de mise en œuvre** – décrit brièvement la manière dont le plan est mis en œuvre et dont les progrès relatifs au plan sont examinés et suivis.

Pour relever les défis décrits dans la section II, le plan est structuré autour de trois objectifs primordiaux, axés sur l'exercice de sa mission au cours de cette période. Dans le cadre de ces trois objectifs, l'Organisation a identifié des cibles à atteindre d'ici 2026.

Le Plan stratégique est conçu pour se concentrer sur les trois objectifs les plus pertinents à atteindre au cours des deux périodes triennales, mais il ne constitue pas une description de l'étendue complète des activités de l'OHI, qui sont entièrement couvertes par son programme de travail. Par conséquent, la 2<sup>ème</sup> Assemblée a également approuvé l'alignement du programme de travail pour 2021 et du programme de travail triennal 2021 - 2023 de l'OHI sur le plan stratégique, tout en conservant la structure actuelle du programme de travail pour faciliter le travail opérationnel et la mise en œuvre par le Secrétariat.



## Suivi des progrès

Le succès de la réalisation des buts et cibles stratégiques est mesuré par des indicateurs de performance stratégique (SPI). Le Conseil détermine la méthode de calcul des indicateurs de performance. L'alignement de ces indicateurs sur les éléments pertinents du programme de travail de l'OHI démontre l'interrelation entre les ambitions du plan stratégique, le programme de travail et le travail opérationnel du Secrétariat.

## Le Conseil supervise la mise en œuvre des buts et cibles stratégiques

La 2<sup>ème</sup> Assemblée a chargé le Conseil de surveiller étroitement la pertinence et l'applicabilité des SPI proposés et de les modifier si nécessaire. Ce faisant, l'application des SPI a été confiée au Secrétaire général pour le Programme de travail 1, au Comité des normes et services hydrographiques (HSSC) pour le Programme de travail 2 et au Comité de coordination interrégional (IRCC) pour le Programme de travail 3, respectivement.

Compte tenu de l'importance primordiale du Plan stratégique pour atteindre les buts et cibles de l'Organisation, le Conseil mesure la mise en œuvre effective du Plan stratégique par un examen annuel des SPI rapporté pour les trois programmes de travail, en gardant à l'esprit d'appliquer les principes de l'ISO 9001 en tant que thème essentiel des activités du Conseil pour la période intersession en vue de la troisième Assemblée en 2023.

## Organes de l'OHI s'efforçant de mesurer le succès

La 5<sup>ème</sup> réunion du Conseil en octobre 2021 a été la première occasion de réfléchir à la mise en œuvre des buts et cibles du Plan stratégique 2021 - 2026 depuis son lancement. Le Secrétaire général et les présidents du HSSC et de l'IRCC ont rendu compte de leurs expériences avec les SPI qui leur sont assignés, en particulier pour atteindre les buts 2 et 3.

Le Conseil a approuvé la suggestion de mesurer les activités notables du Programme de travail 1 en quatre catégories en tant que SPI.

- Promotion globale
- Promotion régionale
- Promotion spécifique des parties prenantes
- Consultations

Le Conseil a également approuvé les mesures des SPI proposées par le HSSC et l'IRCC<sup>1</sup> et a fourni des valeurs provisoires et des commentaires. Les deux comités chargeront leurs sous-comités et groupes de travail subordonnés respectifs d'élaborer en collaboration des méthodologies de mesure et de rendre compte des chiffres obtenus dans le cadre de leurs futurs rapports annuels au Conseil. L'IRCC a été chargé de collaborer avec les commissions hydrographiques régionales pour élaborer des procédures de mise en œuvre adaptées aux conditions locales respectives.

Le Conseil a approuvé la proposition du HSSC consistant à expérimenter les principes de la norme ISO 9001 pour l'élaboration de la spécification de produit pour les ENC S-101 édition 2.0.0 et a invité l'IRCC à définir un thème et un champ d'application lors de sa prochaine réunion.

<sup>1</sup>Travaux en cours, atelier prévu en avril 2022

## **BUT 1** Faire évoluer le soutien de l'hydrographie pour la sécurité et l'efficacité de la navigation maritime qui connaît une profonde transformation.

Les transformations en cours dans le domaine de la navigation, telles que l'e-navigation, la navigation autonome et la réduction des émissions, entraînent une évolution profonde des Services hydrographiques, dans un contexte de forte demande de données numériques.

### **Cibles soutenant le But 1**

- Fournir des normes pour les données hydrographiques et les spécifications des produits hydrographiques; soutenir leur production régulière; et coordonner les services régionaux.
- Élaborer des normes, des spécifications et des directives dans les zones de confiance des données, incluant la cyber-sécurité et l'évaluation de la qualité des données.
- Utiliser le renforcement des capacités et la formation pour développer et accroître la capacité des États membres à soutenir la sécurité et l'efficacité de la navigation maritime.

### **Indicateurs de performance stratégique validant les cibles soutenant le But 1**

- SP 1.1.1** Pourcentage d'États membres dotés d'une production et d'une distribution opérationnelles de produits et services de données hydrographiques sur la base du Modèle universel de données hydrographiques de l'OHI (S-100), dans un cadre de mise en œuvre coordonnée et selon un calendrier défini.
- SP 1.1.2** Nombre de produits et de services de données hydrographiques basés sur le Modèle universel de données hydrographiques qui répondent aux nouvelles exigences : transport autonome, réduction des émissions.
- SP 1.2.1** Pourcentage des produits et services de données hydrographiques basés sur le modèle S-100 qui sont couverts par les normes, spécifications et directives de l'OHI sur la cyber-sécurité.
- SP 1.2.2** Pourcentage des zones importantes du point de vue de la navigation (par ex. dispositifs de séparation du trafic représentés sur les cartes, mouillages, chenaux) pour lesquelles la pertinence des connaissances hydrographiques est évaluée au moyen des indicateurs de qualité appropriés.
- SP 1.3.1** Aptitude et capacité des États membres à satisfaire aux exigences et aux phases de réalisation du plan de mise en œuvre de la S100.

## Indicateurs de performance stratégiques pour l'objectif 1

### Tâches du Programme de travail liées aux SPI 1.1.1 and 1.1.2

- 1.1 Coopération avec les organisations internationales et participation aux réunions pertinentes
- 1.4 Programme de travail et budget, plan stratégique et suivi des performances
- 2.1 Coordination du programme
- 2.2 Cadre fondamental de cartographie marine
- 2.3 Cadre S-100
- 2.4 Cadre S-57
- 2.5 Soutien à la mise en œuvre de l'e-navigation et des infrastructures de données spatiales maritimes (MSDI)
- 3.4 Coordination de la couverture mondiale en hydrographie et en cartographie marine
- 3.5 Renseignements sur la sécurité maritime

SPI 1.1.1	Mesure	EM distribuant au moins un produit basé sur la S-100.						
	2021	0%	2022	2023	2024	2025	2026	60% <sup>2</sup>

SPI 1.1.2	Mesure	Les spécifications de produit devraient être opérationnelles (par exemple l'édition 2.0.0 approuvée par les EM)						
	2021	0	2022	2023	2024	2025	2026	10 <sup>3</sup>



## Tâches du Programme de travail liées aux SPI 1.2.1 and 1.2.2

- 1.1 Coopération avec les organisations internationales et participation aux réunions pertinentes
- 1.4 Programme de travail et budget, plan stratégique et suivi des performances
- 2.1 Coordination du programme
- 2.2 Cadre fondamental de cartographie marine
- 2.3 Cadre S-100
- 2.4 Cadre S-57
- 2.5 Soutien à la mise en œuvre de l'e-navigation et des infrastructures de données spatiales maritimes (MSDI)
- 2.6 Levés hydrographiques
- 2.8 Autres normes, spécifications, directives et outils techniques
- 3.4 Coordination de la couverture mondiale en hydrographie et en cartographie marine
- 3.5 Renseignements sur la sécurité maritime

SPI 1.2.1	Mesure	10 spécifications de produit (comme dans le SPI 1.1.2) incluant une évaluation de la cyber-sécurité et de la qualité des données.						
	2021	0	2022	2023	2024	2025	2026	10 <sup>4</sup>
SPI 1.2.2	Mesure	Méthodologie de mesure basée sur l'évaluation CATZOC en cours de développement.						
	2021	/	2022	2023	2024	2025	2026	100%

## Tâches du Programme de travail liées aux SPI 1.3.1

- 1.4 Programme de travail et budget, plan stratégique et suivi des performances
- 3.2 Commissions hydrographiques régionales et la CHA
- 3.3 Renforcement des capacités

SPI 1.3.1	Mesure	Catégories visant à mesurer l'aptitude et la capacité des Etats membres à satisfaire aux exigences et aux phases de fourniture du plan de mise en œuvre de la S100.						
	2021	/	2022	2023	2024	2025	2026	50%

<sup>2</sup>Sur la base de 64 des 94 Etats membres de l'OHI qui produisent des ENC S-57

<sup>3</sup>A savoir : S-101, S-102, S-104, S-111, S-122, S-124, S-127, S-128, S-129, S-131

<sup>4</sup>A savoir : S-101, S-102, S-104, S-111, S-122, S-124, S-127, S-128, S-129, S-131

## **BUT 2** Accroître l'utilisation des données hydrographiques au profit de la société.

Les applications toujours plus nombreuses des données marines impliquent que l'OHI joue un rôle plus important dans la promotion de l'utilisation des données hydrographiques par des efforts de coopération et de collaboration et dans l'identification des besoins de collecte de données supplémentaires.

### **Cibles soutenant le But 2**

- Créer un portail pour soutenir et promouvoir la coopération régionale et internationale en matière d'infrastructures de données spatiales maritimes (MSDI).
- Promouvoir de nouveaux outils et méthodes pour accélérer et accroître la couverture, la cohérence et la qualité des levés dans les zones mal hydrographiées.
- Appliquer les principes directeurs partagés des Nations Unies pour la gestion de l'information géospatiale afin d'assurer l'interopérabilité et une utilisation accrue des données hydrographiques en combinaison avec d'autres données marines.

### **Indicateurs de performance stratégique validant les cibles soutenant le But 2**

- SP 2.1.1** Nombre de consultations du portail pour le téléchargement de données/informations.
- SP 2.2.1** Pourcentage de zones convenablement hydrographiées par État côtier.
- SP 2.2.2** Nombre de nouvelles applications de la nouvelle version des Normes pour les levés hydrographiques (S-44).
- SP 2.3.1** Nombre de SH qui déclarent avoir réussi à appliquer les principes dans leur contexte national.



## Indicateurs de performance stratégiques pour l'objectif 2

### Tâches du Programme de travail liées au SPI 2.1.1

- 1.4 Programme de travail et budget, plan stratégique et suivi des performances
- 3.3 Renforcement des capacités
- 3.7 Infrastructures de données spatiales maritimes

SPI 2.1.1	Mesure	Portail en cours de conception, une technologie de comptabilisation des téléchargements sera mise en place.					
	2021	/	2022	2023	2024	2025	2026

### Tâches du Programme de travail liées aux SPI 2.2.1 et SPI 2.2.2

- 1.4 Programme de travail et budget, plan stratégique et suivi des performances
- 2.6 Levés hydrographiques
- 2.8 Autres normes, spécifications, directives et outils techniques
- 3.2 Commissions hydrographiques régionales et la CHA
- 3.3 Renforcement des capacités
- 3.4 Coordination de la couverture mondiale en hydrographie et en cartographie marine
- 3.6 Programme de cartographie océanique
- 3.8 Normes internationales pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine

SPI 2.2.1	Mesure	Technologie permettant de générer des pourcentages à partir de la C-55 en cours de discussion.					
	2021	Voir C-55	2022	2023	2024	2025	2026

SPI 2.2.2	Mesure	Nombre de téléchargements de la S-44. Nouvelles applications/méthodes de levés/plateformes utilisées suite à l'édition 6.0.0. de la S-44.					
	2021 Téléchargements	59	2022	2023	2024	2025	2026
	2021 applications	0	2022	2023	2024	2025	2026

### Tâches du Programme de travail liées au SPI 2.3.1

- 1.1 Coopération avec les organisations internationales et participation aux réunions pertinentes
- 1.4 Programme de travail et budget, plan stratégique et suivi des performances
- 3.7 Infrastructures de données spatiales maritimes

SPI 2.3.1	Mesure	Extension de la P-5 demandée.					
	2021	0	2022	2023	2024	2025	2026

## **BUT 3** Participer activement aux initiatives internationales liées à la connaissance et à l'utilisation durable de l'océan.

L'ambition de l'OHI est d'être un contributeur efficace et reconnu aux principaux défis liés à l'océan identifiés par la communauté internationale.

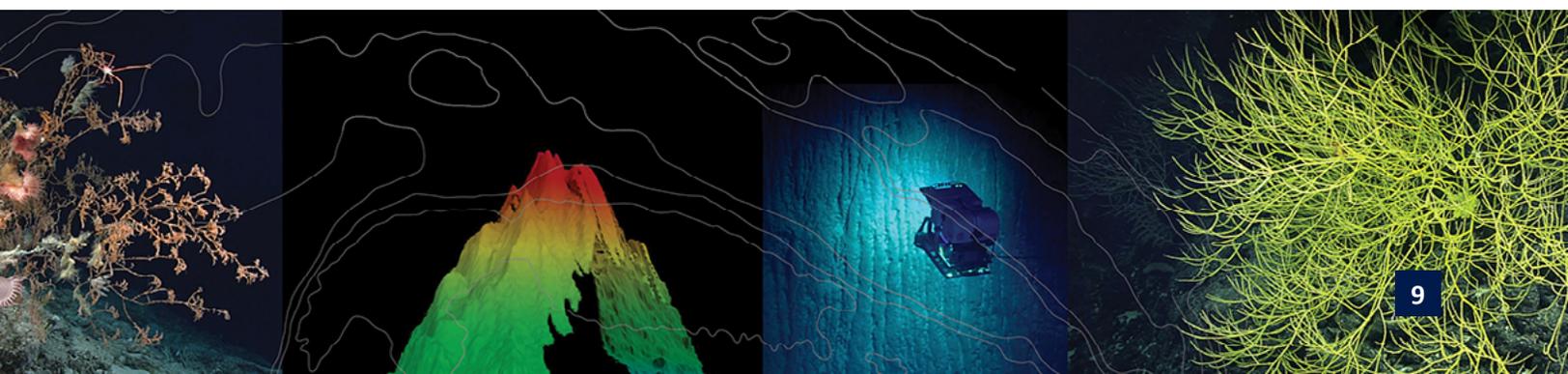
### Cibles soutenant le But 3

- Collaborer avec d'autres organes qui assurent le renforcement des capacités et la formation pour améliorer l'efficacité des activités et programmes de renforcement des capacités.
- Améliorer la connaissance des fonds marins mondiaux.
- Mettre en œuvre une stratégie de communication numérique de l'OHI complète afin d'améliorer sa visibilité et l'accessibilité à ses travaux.



### Indicateurs de performance stratégique validant les cibles soutenant le But 3

- SP 3.1.1** Pourcentage d'États côtiers capables de fournir des renseignements sur la sécurité maritime (RSM) conformément au manuel conjoint OMI/OHI/OMM sur les RSM.
- SP 3.2.1** Quantité de données reçues chaque année par le Centre de données de l'OHI pour la bathymétrie numérique (DCDB).
- SP 3.2.2** Nombre de contributeurs au DCDB qui ne sont pas des Services hydrographiques.
- SP 3.2.3** Pourcentage de la zone maritime totale qui est conforme à Seabed 2030 pour absorption dans le jeu de données et les services GEBCO.
- SP 3.3.1** Nombre de visites, likes, partages, etc. associés aux sites de réseaux sociaux de l'OHI.
- SP 3.3.1** Volume téléchargé du site web de l'OHI et du système d'information géographique (SIG).



## Indicateurs de performance stratégiques pour l'objectif 3

### Tâches du Programme de travail liées aux activités du Secrétariat dans le cadre du But 3

- 1.3 Coopération avec les organisations internationales et participation aux réunions pertinentes
- 3.6 Relations publiques et promotion
- 1.4 Programme de travail et budget, plan stratégique et suivi des performances

Mesure	Activités notables entreprises dans le cadre des quatre catégories du Programme de travail 1 de l'OHI pour 2021.					
Promotion globale 2021	13	2022	2023	2024	2025	2026
Promotion régionale 2021	4	2022	2023	2024	2025	2026
Promotion spécifique des parties prenantes 2021	15	2022	2023	2024	2025	2026
Consultations	2	2022	2023	2024	2025	2026

### Tâches du Programme de travail liées au SPI 3.1.1

- 1.1 Coopération avec les organisations internationales et participation aux réunions pertinentes
- 1.4 Programme de travail et budget, plan stratégique et suivi des performances
- 3.1 Coordination du programme
- 3.2 Commissions hydrographiques régionales et la CHA
- 3.3 Renforcement des capacités
- 3.6 Programme de cartographie océanique
- 3.7 Infrastructures de données spatiales maritimes

SPI 3.1.1	Mesure	Pourcentage des Etats côtiers capables de fournir des renseignements sur la sécurité maritime (RSM) conformément au manuel conjoint OMI/OHI/OMM sur les RSM [SMAN et CBSC chargés de développer une approche collaborative sur la manière de mesurer et de comptabiliser.]						
	2021	0	2022	2023	2024	2025	2026	90%



**Tâches du Programme de travail liées aux SPI 3.2.1, SPI 3.2.2 et SPI 3.2.3**

- 1.1 Coopération avec les organisations internationales et participation aux réunions pertinentes
- 1.4 Programme de travail et budget, plan stratégique et suivi des performances
- 3.1 Coordination du programme
- 3.2 Commissions hydrographiques régionales et la CHA
- 3.6 Programme de cartographie océanique

<b>SPI 3.2.1</b>	Mesure	Nombre de données reçues par an par le centre de l’OHI pour la bathymétrie numérique (DCDB chargé de débiter la mesure.)					
	2021	/	2022	2023	2024	2025	2026
<b>SPI 3.2.2</b>	Mesure	Nombre de contributeurs au DCDB qui ne sont pas des services hydrographiques (DCDB chargé d’effectuer la mesure.)					
	2021	/	2022	2023	2024	2025	2026
<b>SPI 3.2.3</b>	Mesure	Pourcentage de la zone maritime totale qui est conforme à Seabed 2030 pour absorption dans le jeu de données et les services GEBCO [DCDB chargé de débiter la mesure en collaboration avec le BOC (RU).]					
	2021	/	2022	2023	2024	2025	2026

**Tâches du Programme de travail liées aux SPI 3.3.1 et SPI 3.3.2**

- 1.2 Gestion de l’information
- 1.3 Relations publiques et promotion
- 1.4 Programme de travail et budget, plan stratégique et suivi des performances
- 3.3 Renforcement des capacités
- 3.4 Coordination de la couverture mondiale en hydrographie et en cartographie marine
- 3.6 Programme de cartographie océanique

<b>SPI 3.3.1</b>	Mesure	Followers sur LinkedIn, Facebook et Twitter					
	2021	Vues					
		4263/ 177,600	2022	2023	2024	2025	2026
		673/ 2049	2022	2023	2024	2025	2026
		566/ 77,200	2022	2023	2024	2025	2026
<b>SPI 3.2.2</b>	Mesure	Nombre de vues des pages web de l’OHI, caractéristiques des utilisateurs					
Vues des pages web 2021		380,946	2022	2023	2024	2025	2026
Identification des groupes d’utilisateurs 2021		5	2022	2023	2024	2025	2026